

CHARTRE D'ORGANISATION D'UN VAL D'OISE TROPHY JEUNE UFOLEP 2015/2016

Préambule :

Cette charte vise à aider les différents organisateurs des manches du Val d'Oise Trophy Jeune UFOLEP à réaliser dans les meilleures conditions possibles leurs manifestations. Ce document porte essentiellement sur le côté organisationnel de l'évènement et ne remplace en aucun cas le règlement du VOT jeune UFOLEP.

Afin de faciliter l'organisation de la manche du VOT Jeune UFOLEP, il est indispensable que les sites de départ, arrivée et inscription puissent communiquer facilement (regroupement géographique, moyens de communications radio...). Ceci permettra de lancer les courses les unes après les autres en étant sûr qu'il ne reste personne sur le circuit.

1) Secrétariat course

- Les kilométrages, l'heure du premier départ ainsi que l'ordre des départs des séries devront être affichés au départ, ainsi que les horaires des reconnaissances du parcours. Il serait bien d'afficher également un plan du circuit (si nécessaire).
- Le classement général ainsi que les résultats des manches précédentes devront être affichés au niveau des inscriptions.
- Un coin goûter devra être aménagé afin de récompenser par une boisson et une pâtisserie les coureurs en fin de course.

2) Organisation des secours selon la circulaire ministérielle de Février 2015

A minima

- *Circuits inférieurs à 12 km - 2 secouristes majeurs PSC1 en poste fixe + 1 véhicule pour leur déplacement.*

- Ils devront posséder une trousse de 1^{er} secours, connaître le parcours et pouvoir intervenir à tout moment sur n'importe quel point du circuit.

Le plus

Chaque club organisateur pourra avoir recours au service d'un organisme de secours qui se substituera aux secouristes. Il devra leur transmettre le tracé du circuit et le jour de la course leur présenter la personne référente sécurité de l'épreuve afin qu'ils se coordonnent sur la procédure.

3) Zone de départ

- L'aire de départ devra être dégagée, propre (absence de cailloux, branches, racines...) et sans circulation.
- Le départ devra être réalisé sur du plat ou en légère côte.
- La ligne de départ devra être tracée au sol (plâtre, peinture biodégradable...) et la zone de départ devra être suffisamment large pour permettre le positionnement d'un minimum de 5 coureurs sur la ligne.

- Le parcours ne devra pas se rétrécir dans les 50 mètres suivant les départs pour éviter les chutes.
- Le nombre de tours à effectuer en course sera communiqué aux participants sur la ligne avant le départ.
- Les participants seront placés sur la ligne comme prévu dans le règlement du VOT Jeune UFOLEP, en gardant les lignes selon le classement et en évitant l'infiltration de la roue avant dans la ligne précédente. Un mégaphone ou un système de sonorisation sera un plus pour l'appel des coureurs.
- L'aire de départ sera matérialisée à l'aide de piquets, de rubalise et /ou de barrières.

4) Aire d'arrivée

- La ligne d'arrivée devra être tracée au sol afin d'éviter toute discussion sur les classements.
- L'arrivée devra s'effectuer sur du plat ou en côte. En effet, une arrivée en descente entraînerait un risque trop important à cause de la vitesse.
- Dans l'objectif de classer tous les coureurs, il est préconisé de créer des chicane sur la zone d'arrivée.
- Un bénévole sera chargé de donner les numéros de plaques arrivants aux bénévoles s'occupant des classements (2 personnes pour l'arrivée : une qui donne oralement les numéros de plaque des concurrents et une autre qui les note).

5) Circuit

- Le parcours devra être balisé.
- Un bénévole sera placé à chaque intersection du circuit pour faire la circulation et pouvoir réagir en cas de chute. Les bénévoles devront disposer d'un moyen de communication.
- Les bénévoles placés aux intersections sur la voie publique devront avoir le permis de conduire.
- Les éléments dangereux présents sur le parcours (pierres, souches, racines...) devront être colorés (plâtre, peinture biodégradable).

6) Organisation de la course

- Il faut éviter autant que possible aux jeunes de s'échauffer sur le circuit pendant les courses.
- Les courses devront être ouvertes et fermées par un ou plusieurs bénévoles en vélo.
- Un tour de reconnaissance sera effectué en vélo avant le départ de la course avec les coureurs.
- L'intégrité du parcours devra être vérifiée par les ouvriers (balisage...).

7) Gestion des inscriptions et des résultats

- Un logiciel d'inscription et de classement sera utilisé pour chaque manche du VOT Jeunes. Un responsable informatique pour chaque organisation sera désigné par le club organisateur et devra être informé du fonctionnement du dit logiciel.
- A la fin de chaque épreuve, le fichier devra être rendu comme donné initialement c'est-à-dire :
 - Oter les numéros de plaque de votre manche,
 - Figurer les résultats afin de conserver les résultats de votre manche,
 - Ranger par ordre alphabétique les concurrents,
 - Laisser la lisibilité de toutes les manches.
- Une copie du fichier sera adressée à JC VAUCHELLES pour contrôle (jc.vauchelles@wanadoo.fr) qui le transmettra au Comité UFOLEP et à l'organisateur suivant.
- Ne pas diffuser le résultat de votre manche (sur votre site ...) avant l'officialisation des résultats par JC VAUCHELLES.

En cas de question, n'hésitez pas à contacter les membres de la commission VTT UFOLEP Val d'Oise.

La Commission VTT UFOLEP Val d'Oise